Cau, secrétaire de la société, rue Nationale, pour une communication très importante relative aux fêtes du centenaire.

Politique des chemins de fer. — Nous apprenons que M. Emile Terrée, commissaire spécial à la gare de Tourcoing, vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite. M. Terrée était à Tourcoing depuis 1886, et avait succédé à M. Sudre, décédé. M. Terrée était un fonctionnaire modèle très estimé de ses chefs et qui pour son caractère affable avait su se concilier l'est me de tous ceux qui ont eu des rapports avec lui au cours de sa très longue carrière, passée partie dans la police des villes, partie dans la spécialité.

M. Terrée est remplacé à Tourcoing par M. Marie-Henri Dudoi, commissaire spécial à Audrim-le-Roman, Meurthe-et-Moselle.

PHOTOGRAPHIE

PREMIERES COMMUNIONS

12 B-aux Portraits émaillés et bombés pour 5 fr. 50 avec un grand cadre prime gratuite, à la

Photographie Artistique et Industrielle

81, rue Desrumeaux, TOURCOING

LILLE

UN DRAME DE LA JALOUSIE à Wazemmes

Un drame de la jalousie dans lequel le couteau a joué son rôle s'est passé, hier, vers 4 heures du soir, au numéro 35 de la rue de Bailleul, quartier de Wazemmes.

Les acteurs de ce drame sont des belges non connaissant pas un mot de français, aussi malgré la bonne volonté des interprètes, cependant bien intentionnés, n'est avec les plus grandes difficultés que nous avons pu obtenir des renseignements exacts.

Voici la génèse du drame.

Une femme abandonnée

Il y a un an, le ménage Vandekerkhove, habitait Anvers (Belgique), lorsque le mari, âgé de 33 ans, s'enamoura d'un tendron et prit la fuite, abandonnant sa femme et sept enfants. Il vint se réfugier à Lille.

Quatre mois plus tard la femme prit la même direction accompagnée d'un ami. Il y a cinq semaines elle louait le rez-de-chaussée du numéro 35 de la rue de Bailleul, toujours, disent les voisins, suivie par son ami Arthur Breugelmam, âgé de 23 ans. Pas bien luxueux, il s'en faut, le logement de la dame Vankerkhove. On entre par un couloir; à droite, la première pièce contient une malle, la seule une table, et quelques chaises et un poêle, la troisième un lit, cette chambre à coucher est éclairée par une fenêtre prenant jour sur la cour.

La rencontre

Il est dimanche, vers onze heures du matin, la femme Vandekerkhove se rendit au marché où elle aperçut bientôt elle se trouva face avec son mari. Le premier moment de légitime émoi on passée de part et d'autre, on alla boire un verre. Il paraît que les rasades furent fréquentes et que les fumées de l'ivresse commencèrent bientôt à se faire sentir. Y avait-il projet de rapprochement ou bien entrevue? Nous n'avons pu le savoir, toujours est-il que les époux se quittèrent en bons termes et la femme retourna chez elle.

Le drame

A quatre heures de l'après-midi, Vankerkhove accompagné d'un copain, tous deux bien gais, faisaient irruption dans le logement de la femme Vankerkhove, pendant que l'ami Breugelmans était présent, bref une vive discussion s'engagea. Le copain amené par le mari se rua sur la femme, l'empoigna par les cheveux, la jeta sur le lit et s'apprêtait à lui faire un mauvais parti, lorsque les enfants poussèrent des cris et s'élancèrent au secours de leur mère.

Le plus jeune, un garçon de 3 ans, s'est même blessé au petit doigt de la main droite en voulant défendre sa mère. Inutile pour ses cris, l'homme prit la fuite aussitôt.

Pendant ce temps, le mari bondissait sur son rival et lui porta à la tête un coup de couteau qui a atteint l'arcade sourcilière droite, traversé la paupière et perforé la joue à une profondeur de plusieurs centimètres et sur une longueur de 10 à 12 centimètres.

Arrestation du meurtrier

Aussitôt son acte criminel accompli, Vankerkhove se hata de déguerpir, mais il n'alla pas très loin; la soif le saisit et quand arriva la police, attirée par le bruit et l'attroupement cons dérable qui s'était formé en face de la maison où s'était passé le drame, elle ne tarda pas à l'arrêter et le conduisit au poste du arrondissement.

Son copain fut aussi mis en état d'arrestation, mais il fut bientôt relaxé, rien de bien sérieux ne lui était imputé.

A l'hôpital

Breugelmans qui perdait beaucoup de sang fut conduit à l'hôtel de la Charité où l'interne de service fit une suture et déclara qu'à moins de complications, il ne perdrait pas l'œil, mais qu'un repos de trois semaines au moins était nécessaire avant ce guérison radicale.

L'enquête

L'enquête sur ce drame est très difficile car ainsi que nous l'avons dit, les acteurs ne connaissent pas la langue française, et de plus, la plupart d'entre eux étaient saouls. Néanmoins, M. Barbier, commissaire du 8e arrondissement a procédé à un interrogatoire du coupable qui n'a pu le renseigner bien exactement. Tout porte à croire que l'on remettra à lundi matin le soin de tirer cette affaire au clair.

Vandekerkhove travaille dans une fabrique de zinc, rue des Stations et Breugelmans est garçon boucher.

LE NORD

Un suicide dans le bois de Phalempin

On a trouvé hier à dix heures du matin, dans le bois de Phalempin, le cadavre d'un inconnu la tête brûlée par une balle. Le corps était froid. On attendait le parquet, on croit qu'il s'agit d'un suicide.

VALENCIENNES

Escroc. — La police vient d'arrêter le sieur Gallard Jules, âgé de 38 ans, voyageur de commerce, rue à Hautignies (Ardennes). M. Machin, demeurant place du Commerce à Valenciennes, marchand de machines à coudre l'avait sur sa demande, chargé du placement de machines. Gallard avait opéré plusieurs recouvrements sans en parler à son patron, qu'il a fait aussitôt arrêter.

CAMBRAI

Festival. — Un grand festival de musique d'harmonie, de fanfare, de trompettes et de trompes de chasse aura lieu à Cambrai le 19 août prochain.

Des primes importantes en espèces seront tirées et sont entre les diverses sociétés et les chalets.

Les adhésions et les demandes de renseignement doivent être adressées à M. V. Mascrel, chef de la musique municipale.

Blessures. — Le sieur Henri Boulanger travaillant chez M. Albert Mille, maître de verrerie, avait trop bien fêté le 1er mai. Aussi le lendemain

Photographie Elkan

74, rue Pellart, 74, ROUBAIX

Premières COMMUNIONS

12 portraits pour **5** francs, avec une belle carte album comme prime. Portraits de luxe **10** francs la douzaine, donnant droit à un superbe portrait en pied à l'huile sur bois.

Renommé pour photographies d'enfants par procédé extra-rapide.

Groupes de familles et de sociétés.

Reproduct ou d'anciens portraits.

Grands portraits au charbon 25 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.

Spécialité de photographie de fêtes et de sociétés.

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

Conversion rente Russe 4 0/0

des Billets 5 0/0 de la Banque

et des 2e et 3e Emprunts d'Orient 5 0/0

Les demandes de conversion seront reçues

A PARIS

chez MM. DE ROTHSCHILD Frères

du 8 au 26 mai

Les nouveaux titres 4 0/0 créés en vertu de l'Ukase Impérial du 8.20 avril sont émis, munis du timbre français, au cours de 92 1/2 0/0 avec jouissance à partir du fer 1/13 mai 1894.

Les demandes de conversion seront servies *dans l'ordre de leur présentation* et jusqu'à concurrence du capital nominal de 750 millions de roubles-or, soit 2 000 millions de francs.

Les titres admis à la conversion seront décomptés, en payement de la nouvelle rente 4 0/0 au pair, soit 1 rouble-or 4 0/0 pour 1 rouble-or qui en sera de plus bonifié en numéraire à 4 0/0 du 1/13 mai au 1/13 juin, sur les nouveaux titres non encore échus et seront ensuite coupés de leur part, le cinq mai la *France* accourut sauvegarder au secours du *George-Fisher*, avant que celui-ci ait complètement submergé; remorqué aussitôt l'un et l'autre remorque l'arrête-à afin d'entraîner cette partie, il coulent du chenal et, de ce fait, désobstruer la passage, mais le bateau s'est fait une brèche.

— *La remorque* s'engage dans les hanches de l'estacade et avant que l'on puisse dégager, le navire fait voie.

Le *George-Fisher*, un vapeur de 821 tonneaux de jauge, chargé de 1 700 tonneaux de minerai, venant de Bilbao; il mesure 88 mètres de longueur; dans la nuit vers 11 heures du soir, comme le mauvais temps, il entre à Dunkerque à environ 60 mètres en dedans des jetées. Son avant est à 3 0/0 à mètres de la jetée ouest et son arrière est complètement entrée dans la jetée de l'Est. Il est fait une brèche énorme.

Les mouvements d'entrée et de sortie sont interdits et, par suite, l'accès des Cours paralysés. Si les moyens gigantesques sont pas promptement employés pour dégager le chenal, le chômage du monde maritime et ouvriers des ouvriers va devenir très sérieux.

On a travaillé pendant deux marées à l'allègement et peu de besogne a été faite. Si l'opération continue le navire sera avec la même lenteur ce un sera désastre pour notre grand port du Nord qui était si prospère.

***

Une soixantaine d'ouvriers avaient été embarqués jusqu'à bord du cinq-mats «France», actuellement sur rade afin de commencer le déchargement du navire à l'aide d'allèges. Par suite de mauvais temps, ces dernières durent rentrer au port pour se mettre à l'abri.

Les ouvriers qui se trouvaient à bord du cinq-mats n'avaient prévu cette fâcheuse circonstance; aussi ces malheureux passèrent la nuit à leur travail bien que mal lor uns couchés dans l'entrepont, les autres dans les voles ou sur le pont.

Le lendemain, ils hélèrent le capitaine d'un remorqueur, le prient de les admettre à son bord et de les débarquer au bout de la jetée, mais ce dernier refusa, objectant qu'il n'avait pas reçu d'or re.

Les ouvriers furent donc forcés de passer encore une nuit à bord, car ce n'est que samedi qu'un canot lamineur, en plus des voyages, les ramena à terre.

NOS PÊCHEURS D'ISLANDE

Anxiéuse attente du premier courrier

Nos armateurs attendent impatiemment le premier courrier d'Islande; à l'heure qu'il est le paquebot-poste n'est encore signalé arrivé à Granton; nous sommes cependant fondés à croire que le vapeur est arrivé à Scousse et que bientôt nous aurons les premières nouvelles de notre flotille.

On écrit de Seydisford (Islande) le 10 avril que le vapeur «Egli» est arrivé le 14 avril dans ce port après avoir renfloué un bateau de pêche anglais qui s'était échoué l'année dernière sur les côtes d'Islande; ce petit bateau a été remorqué à Seydisford.

Chute malheureuse. — Samedi, vers cinq heures et demie du soir, le jeune Desmidt George, âgé de 7 ans, demeurant rue de Soubise, 6, en sa place passait sur un pont de bois qui traverse le canal de Roubaix. Il voulut traverser le pont, mais il glissa et prit de lui. Il s'est fait une blessure au dessus du nez.

Arrestations. — Samedi vers 11 heures M. Kelder, commissaire de police, rue Saint-Vincent-Rue-Remparts avec un agent, lorsqu'à leur vue des individus prirent la fuite à toutes jambes.

Le commissaire et l'agent dirent aussitôt la fugue de mirent résolument à leur poursuite croyant avoir à faire à des assassins de Mme Vol...

Ils parvinrent à rejoindre un de la partie et ce fut en dernier qui réussit à atteindre l'un des fuyards pour le conduire au poste.

L'autre ne tarda pas à être arrêté également. La plus âgé qui semble simuler la cécité paraît avoir 25 ans et l'autre qui se dit son frère ne doit pas avoir plus de 15 ans.

Ils ne répondent donc pas au signalement des assassins de Roubaix-Tourcoing.

On suppose que ces individus sont des mendiants, quoiqu'ils soit, ils ont été provisoirement maintenus.

Les enfants continuent à fouiller Dunkerque, car on a la perte non quelles assassins de Mme Vol... n'y évadent.

Dans les communes environnantes, on fait également bonne garde.

Wormouth. — Le sieur Boos, ouvrier maçon, âgé de 40 ans, a été victime d'une chute de 4 mètres en travaillant à la construction du château de M. de Carpentry. Cet infortuné a reçu de graves blessures à la tête et on désespère de sa vie.

Armbouscappel. — *Rixe au couteau.* — Une rixe sanglante s'est produite samedi matin, vers les neuf heures Barre et Allard, ouvriers de ferme.

Après être disputés, Allard, s'est rué sur Barre qui a pu se relever et, voyant que son adversaire faisait mine de se jeter de nouveau sur lui, il le menaça de son couteau. Autre, sans tenir compte de l'avertissement se jeta tête baissée sur Barre qui le frappa de deux coups de couteau à la jambe et au ventre. Cette dernière blessure, particulièrement grave, pourrait bien être mortelle.

Un individu, témoin du fait, s'empara d'une fourche et courut sur Barre qui s'enfuit jusqu'à Bergues. Malgré ses nombreuses blessures et il alla se constituer à la gendarmerie.

Il a été écroué à Dunkerque. Allard est à l'hôpital de Bergues.

La pêche en eau douce

A la réunion de mardi dernier il a été donné lecture des statuts qui ont été soumis à l'approbation de la réunion générale du 20 mai.

Le projet de statuts, que vous lirez plus loin, est bien entendu revisable dans quel ait en l'approbation du comité dans ses groupes son ensemble.

L'article 10 est le seul qui ait donné lieu à discussion et sur lequel des réserves aient été faites.

Il appartiendra à la réunion générale d'en définir l'acceptation ou la rejet.

M. M. les Présidents des Sociétés syndicales sont le lisser d'étudier cette réglementation, de la soumettre à leurs sociétaires et de faire à leur groupe qu'ils croiraient utiles aux intérêts généraux à apporter.

Statuts du syndicat des pêcheurs à la ligne du département du Nord

Art. 1er. — Les syndicats des Pêcheurs à la ligne de ville et de la région, tels qu'ils ont été adoptés et ils qui l'ont régi jusqu'à ce jour et ils remplacé par les suivants adoptés à la réunion générale du 2 mai 1894.

Art. 2. — Le syndicat est de loisir les rivières et canaux et de veiller à leur ensemblement et à leur repeuplement.

Art. 3. — Le syndicat se compose des pêcheurs ne faisant pas partie des sociétés et de toutes les sociétés de pêcheurs à la ligne du département du Nord qui demanderont à en faire partie.

Art. 4. — Il ne sera pas admis de fractions de Sociétés de pêcheurs à la ligne sous le bénéfice de la cotisation réduite.

Art. 5. — Le syndicat, représenté par son comité, se réserve le droit de prononcer la radiation de tout membre ou société qui agirait contrairement aux présents statuts.

Art. 6. — Le nombre des syndiqués n'est pas limité.

Art. 7. — Le syndicat s'engage à supprimer toute pêche au fil-à dans les pêches qui lui sont affiliées et à combattre le braconnage et l'empoisonnement.

Les Sociétés syndiquées prennent le même engagement.

Art. 8. — Les pêches louées par le syndicat sont communes à tous ses membres qui y jouissent des mêmes droits.

Art. 9. — Les pêches louées par les Sociétés syndiquées étant régies par les mêmes règlements que celles louées par le syndicat lui-même, resteront dans la communauté et tous les syndiqués y jouissent des mêmes droits.

Art. 10. — Les Sociétés syndiquées s'engagent à éviter toute fréquentation avec les pêcheurs non syndiqués du département du Nord et à ne pas inviter à leurs concours les sociétés et ne pas aller dans ceux où elles seraient admises. Tous les membres du syndicat sont soumis à la même obligation.

Art. 11. — Les Sociétés syndiquées s'engagent à obéir aux décisions du Comité.

Art. 12. — Le Comité est élu pour une année, son élection aura lieu à la réunion générale.

Art. 13. — Les membres sortants sont rééligibles.

Art. 14. — Le Comité a la gestion absolue du Syndicat, pendant la durée de son mandat.

Art. 15. — Le Comité se réunira tous les 15 jours au siège du syndicat. Ses séances ne seront admis que les membres du syndicat qui voudront y assister. Elles auront lieu les premier et troisième mardi du mois.

Art. 16. — Le Comité se composera d'un Président, de quatre vice-présidents, un secrétaire, d'un trésorier et de quinze membres formant la commission.

Art. 17. — Tous les membres du comité ont voix délibérative.

Art. 18. — Le syndicat aura deux réunions par année, l'une en décembre, l'autre en mai; c'est à cette dernière qu'aura lieu l'élection du comité.

Art. 19. — Le bureau des réunions générales sera composé du syndicat et des présidents des sociétés syndiquées.

Art. 20. — Les décisions prises en réunion générale sont applicables immédiatement et tous les syndiqués en doivent y soumettre.

Art. 21. — Toutes les fois que le syndicat demandera à ses membres de nommer par une délégation à la réunion générale du mois de mai.

Art. 22. — Le syndicat, obtre ses membres actifs, admettra des membres honoraires et des membres d'honneur. Ces derniers seront nommés aux réunions générales.

Art. 23. — Les membres participants, non affiliés à une société de pêcheurs à la ligne, verseront une cotisation annuelle de 6 francs.

Art. 24. — Les membres honoraires verseront une cotisation annuelle de 10 francs, payable au moment de leur inscription.

Art. 25. — Les Sociétés de pêcheurs à la ligne verseront une cotisation annuelle de 1 franc pour ch cun de leurs sociétaires. Cette cotisation est due au moment de l'affiliation au syndicat.

Art. 26. — Chaque membre du syndicat recevra une carte personnelle lui servant à établir ses droits sur les pêches appartenant au syndicat ou aux sociétés syndiquées.

Art. 27. — Cette carte ne sera valable que pour l'année de son émission, c'est-à-dire, du 1er janvier au 31 décembre.

Art. 28. — Tout membre du syndicat, qui au bout de six mois, n'aurait pas acquitté sa cotisation, est de droit.

Art. 29. — Le matériel de bronze grand modèle, de série, du plus grand nombre de poissons, les mêmes prix.

Autrefois les prix, pour le poids étaient donnés au plus lourd poisson, mais la nouvelle réglementation est plus équitable, car elle oblige les pêcheurs surent la côté à prendre de gros poissons, mais à en prendre beaucoup. C'est donc la plus belle pêche qui, cette année, remportera le volet.

L'importance du prix, en argent et médailles sera de 750 francs.

Les armateurs, outre la cordiale réception que leur réservent les Lillois, viennent en foule se disputer les prix que nouveau Pactole, renferme dans ses sacs, le Grand-Carré.

Des affiches spéciales donneront les détails de cette solennité de la pêche.

Art. 30. — Tout syndiqué, radié pour non versement, ne pourra être admis à nouveau qu'en versant en même temps que l'année courante, la somme dont il est redevable.

Art. 31. — Toute discussion étrangère au but du syndicat est absolument interdite dans les réunions et il ne sera fait aucune allusion à la politique ou à la religion.

***

Le concours de pêche à la ligne de Lille est fixé au dimanche 1 juillet, à deux heures après-midi. C'est la Société des *Epinoyeuses* qui en sera la directrice cette année.

L'importance des prix sera augmentée cette année, mais il sera réclamé une mise de 1 fr. par pêcheur gênant part au concours.

Voici quels seront les prix qu'aurait à se disputer les pêcheurs:

1re série, à la plus lourde pêche.

1er prix	100 francs
2e id.	70 —
3e id.	60 —
4e id.	50 —
5e id.	40 —
6e id.	30 —
7e id.	20 —
8e id.	10 —

***

Dans la réunion de mardi dernier, le comité a voté des médailles en argent aux gendarmes dont voici les noms:

Rosendaal, Maréchal des logis à Merville;
Id.
Derby, gendarme,
Bandelet, brigadier à Marchiennes.
Lengié, gendarme.

Ces médailles sont une juste récompense du zèle que mettent ces braves à surveiller nos rivières et à réprimer par la répression le jeu des empoisonnements bien encore vivre un peu de poisons.

G. DELATTE.

MAUX-ESTOMAC

Digestions difficiles, Mauvaises Digestions, TOUJOURS GUERRIS par la

POUDRE SALINE RAFRAICHISSANTE du Dr BURGGRAEVE

Prix : 1 fr. 25, la Boîte

Pharmacie Bonnevie, 1, Place du Théâtre, LILLE

Nouvelles à la Main.

On passe en revue différents métiers pénibles : mineurs, chauffeurs, conducteurs d'omnibus.

— Il y en a de bien plus à plaindre que tous ceux là, des gens qui, par profession, soutirent toujours.

— Tiens ? Qui donc ?...

— Ceux qu'font les allumettes !

BRULE MAISON.

Spectacles et Concerts de la Soirée

Hippodrome-Théâtre

GRAND CIRQUE INTERNATIONAL SOUS LA DIRECTION DE M. SAM LOCKHART

Tous les jours

A 8 HEURES REPRÉSENTATION

Location ouverte, Bureau de l'Hippodrome, boulevard Gambetta

Etat-civil de Roubaix

Du 6 mai

Naissances. — Edmond Lestienne, rue de l'Alma, 6; Cesar Lepers, 38 — Hortense Vallez, rue de l'Epeule, sous Dessaux, 29 — Charles Nyssen, rue des Anges, sous Pain, 1; — Arthur Dumont rue de l'Epeule, sous Cocarne, 1 — Pierre Ghysbrinck, rue des Anges, 95 — Marie Squelbut, rue Jacquard, 5 — Marie Bonnier, rue Archimède-Pladys, 2 — Suzanne Beck, rue Jukermann 175 — Louise Coussemant, rue de Bouvines, 1 — Fernand, 37 — Jeanne Gueyne, rue de l'Alma, sous Lecat, 2 — Marie Lebrun, rue de Tourcoing, maison Barat, 8 — Edouard Lepers, rue de la Guinguette, 7 — Germain Dhaene, rue Monge, sous Degrave, 8 — Philomène Guilloteau, rue de l'Alma, 67.

Décès. — Marie Lonage, 4 mois, rue de Lille, 175 — Martin Debliquy, 1 an, rue Decrème, cour Cormont, 2.

Promesses de mariages. — Entre : Edmond Antoine, 30 ans, cordonnier, Croix et Marie Schietecatte, 23 ans, tisserande, rue Fourcroy, 22 — Jean-Joseph Albrecht, 23 ans, tisserand, rue de Lannoy, 21 — Jules, cour Demoisieux et Elise Van Riet, 22 ans, tisseuse, rue Magenta, 13 — Henri Dumez, 23 ans, apprêteur, rue de Lille, maison Deschamps et Rosalie Meurice, 31 ans, fileuse, rue de Valenciennes, maison Lebrun, 2 — Alfred Dequinne, 25 ans, ouvrier de pièces, Grande Rue, cour Basse, 2 et Angèle Delcroix, 20 ans, journalière, rue de la Confrérie, 13.

Gaston Hemmerlin, 23 ans, tisserand, rue Jakermann, 177 et Flore Sacre, 22 ans, tisserande, rue de l'Ouest, cour de la Lucette, 6 — Louis Eugène Lemaire, 23 ans, employé, rue Monte-Cristo, 12 et Marie Desurmont, 23 ans, fileuse, rue de Lille, 82 — Victor Fabry, 22 ans, tisserand, rue de Soubise, 11 et Marie Boucourt, 23 ans, servante, rue de Soubise, 23 — Gustave Hiriz, 55 ans, bijoutier en fers, Epeul et Alice Meyer, 23 ans, sans profession, rue Notre-Dame, 45.

Florimond Leclercq, 25 ans, sergent de ville, rue de la Paix, sentier de la Bascule, 71 et Florine Friedrichs, 20 ans, soigneuse, rue de la Perche, 74 — Théodore Lefebvre, fileur, rue Chapelle-Carrette, 50 et Angèle Fouchez, 20 ans, fileuse, rue Jean-Jaurès, 30 — Arthur Lingre, 20 ans, employé de commerce, rue de la Mulet, 27 et Sabine Delmée, 25 ans, échantillonneuse, rue de Soubise, 11 — Arthur Mouel, 23 ans, domestique, rue de Fontenoy, 41 et Marie Amand, cour Delpanque, 1 — Arthur Mouel, 23 ans, domestique, rue de Fontenoy, 41 et Marie Amand, cour Delpanque, 1 — Arthur Delvenne, 23 ans, monteur en fer, Boubaix et Clara Pacq, 24 ans, couturière, Trouelong.

Joseph Hansenne, 24 ans, mécanicien, Roubaix et Eugénie Dallet, 24 ans, sans profession, Avelghem — Emile Dupont, 21 ans, tricoteur, Croix et Mathilde Berger, 21 ans, lingère, Roubaix — Arthur Dhondt, 25 ans, marchand de linges, Roubaix et Hortense Fontaine, 24 ans, sans profession, Wattrelos.

REVUE HEBDOMADAIRE

Tissages

La conquête du pair par le 3 0/0 a été le grand événement de la semaine. Le mouvement continue, le cours est parvenu à des résultat dans une seule séance : elle reste à 100 50.

Le 3 1/2 se coupon de 0.875 est également très animé à 102.

Les progrès de la Rente italienne n'ont pas été moins sensibles de 77.85 elle est revenue à 78.15.

Les mauvaises des cours des Sociétés de Crédit ont été peu sensibles.

La Banque de France cote 4030.

Le Crédit Foncier se négocie sur le cours de 948.75. Dans la séance hebdomadaire du 2 mai, le Crédit Foncier Algérien a autorisé pour 3 mil. lions 250 150 fr. de nouveaux prêts.

Le Comptoir National d'Escompte est fermement tenu à 507.

L'emprunt Norvégien, qui est en cours d'émission au taux de 99 fr. net pour 3 0/0 est tout indiqué pour les gens qui ne veulent pas trop compliquer leurs affaires. C'est donc un revenu assuré d'un peu plus de 3 1/2 0/0.

Les 80.000 obligations de 500 fr. que la Banque de Paris et la Banque internationale émettront le 10 courant, rapporteront 450 fr. par an, soit 225 fr. par semestre, le 1er janvier et le 1er juillet et seront remboursables au-delà partir du 1er juillet 1894 par extinction de 1/20 par an.

En vertu de l'ukase impériale du 8/20 avril dernier, Hazera procède à un 3 0/0 net à la conversion en rente 4 0/0 des billets 5 0/0 de la Banque, les et 3e émission et des 2e et 3e emprunts d'Orient 5 0/0. Ils consacrent que 8 au 26 mai inclus, il sera effectué une émission de rente russe 4 0/0 dans nouveau nominal de 750 millions de roubles au plus et de 500 millions de roubles au minimum de 1/13 juin 1894 et ce, exclusivement en échange des obligations non sorties au tirage des emprunts ci-dessus désignés.

Le Crédit Lyonnais a conservé la hausse précédemment acquise et fait à 785.

La Société Générale est demandée au comptant à 456.50.

On remarque un large courant de transactions sur les Parts de capitaux des Charbonnages de l'Escarra.

La Part du Chemin de fer tubulaire sous la Manche est toujours recherchée.

Marché assez bien fourni sur la Part du Palais Caoutchouc Pot.

L'Abbaye des Chemins Economiques se fait à 436.

C'est tout prochain qu'elle détachera son coupon semestriel.

CONSEIL PRATIQUE

Dédié aux nombreux amateurs de photographie que compte notre ville.

Le papier au lithium donne des épreuves excellentes, très fines et très durables si l'on emploie le virage suivant qui donne des tons pourpres :

Eau distillée	5.000 grammes.
Hypposulfite de soude	1.000 —
Acétate de soude	32 —
Nitrate de plomb	256 —
Alun en poudre	0,5 —
Chlorure d'or	1 —

On dissout le nitrate de plomb dans une petite quantité d'eau, puis on met cette dissolution avec tous les autres produits dans le pot. On y verse la quantité d'eau voulue.

Pour les virages tournant au noir, on doit augmenter la proportion de chlorure d'or. On en met pas, au contraire, si l'on veut obtenir des tons violets.

Si les demi-teintes tout une couleur verdâtre, on ajoute de l'or en mettant le chlorure dans une cuvette et en versant le bain sur ce composé.

Si les épreuves séchées ont un ton trop chaud, on les replonge dans un bain, et on les vire plus complètement.

Bonhomme FRANKLIN.

BONS PANAMA

LOTS du CONGO

délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison

J. BULTÉ

Comptoir de Change

ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables

Exécution rapide de tous ordres avec les Banques de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.

Souscription aux Emissions. — Vers ment. Conversion.

Paiement immédiat et sans frais à vos COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

Achat et Vente d'Actions de Charbonnages

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître à la librairie du *Petit Moniteur universel* : **France et Amérique.** le *Nouveau tarif douanier* — *Le Sénat de Washington*, par Léon Chotieau.

La brochure renferme les lettres écrites de Washington par l'auteur, du février et mars dernier. Voici la table des matières :

I. — Ayant la séance hostile.
II. — Les forces en présence.
III. — Spéculations probables contre la France.
IV. — Visite à M. Grover Cleveland, président des Etats-Unis.

Acte d'amour, par E. de la Chevalie.

Ce roman est l'histoire d'un riche italien, l'un mariage d'abord heureux, troublé ensuite par des malentendus conjugaux, puis ramené au calme des premiers jours, grâce à la santé d'une de l'épouse très compliquée à la fin de l'inconscience du mar. Celui-ci, en effet, voulu s'essayer à la cruauté sentimentale. Mais, par un véritable *Acte d'amour*, il comprend à temps l'odieuse et les exigeaits qui poussent les hommes à se faire les geôles chez eux, aux dépens de leurs joies, et à ne pas réserver leur dû-tel pour les heures du bonheur et l'apaisement. Ils en sauront davantage bonheur. Cette histoire, d'un intérêt si humain, est contée avec une sensibilité, une fraîcheur d'impression, un sens de la vie vraiment rares. Elle aura les réellement mais plus d'un cœur.

Un vol. in-18. Prix : 3 fr. 50. E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, 8 et 10, rue Garancière, Paris.

Le Comptoir de Change

A. PAJOT CH. LEFEVRE

FONDÉ EN 1879

Siège Social :

LILLE, RUE NATIONALE, 60 bis

Succursales :

ROUBAIX, 1, RUE NAVAZ-WAZEMMES

6, rue de la Gare, Rue Gambetta, Tour.

Exécute toutes opérations de change et de bourse sur les places françaises et étrangères, aux conditions les plus réduites et titres contre espèces.

Traite à forfait tous schats et ventes de titres de négociation courante. — Argent contre titres.

Service de coupons avec vérification gratuite de titrages.

Souscriptions gratuites aux émissions.

Vente sans frais pour le compte des Compagnies d'obligations nouvelles au porteur ou nominatives.

Versements, transferts, conversions.

Renseignements gratuits sur valeurs cotées ou non cotées.

Sirop Delabarre & Cie

Le meilleur et le plus efficace des remèdes contre les **COURONNES** et les **Maladies de la Peau**, pour tous ceux qui en ont fait usage.

Bénéfice de Guérisons, sur les Parties malades

Rétiger, par le Sirop qui enlève le Sang, Dartres, Eczéma, Boutons, Rougeurs.

Adresser demandes par poste à Pharmacie Delabarre, à Bayonne.

Maladies de la Vessie

PILULES ROCHER

Guérison rapide et sûre des Maladies de la Vessie, Rétrécissement, Gravelle, Douleurs, Pertes, Coulures, Hémorroïdes, Constipation, Vertiges, Bourdonnements d'oreilles, Mauvaise Haleine, Boutons, Dartres, Eczéma, Rougeurs, Mauvaise Mémoire, Faiblesse, Etourdissements, Mélancolie, Insomnies, Cauchemars, Rhumatismes, Douleurs, Fièvres, Maux de Tête, Maux d'Estomac, Maux de Dents, Maux de Reins, Maux de Jambes, Maux de Poitrine, Maux de Ventre, Maux de Cœur, Maux de Nerfs, Maux de Dos, Maux de Gorge, Maux de Yeux, Maux de Tête, Maux d'Oreilles, Maux de Bras, Maux de Pied, Maux de Main